

Recherches sociographiques



Gérard BOUCHARD, *Quelques arpents d'Amérique. Population, économie, famille au Saguenay, 1838-1971*

Serge Gagnon

Volume 39, Number 1, 1998

Québec et Canada : deux références conflictuelles

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/057189ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/057189ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Gagnon, S. (1998). Review of [Gérard BOUCHARD, *Quelques arpents d'Amérique. Population, économie, famille au Saguenay, 1838-1971*]. *Recherches sociographiques*, 39(1), 149–153. <https://doi.org/10.7202/057189ar>

COMPTES RENDUS

Gérard BOUCHARD, *Quelques arpents d'Amérique. Population, économie, famille au Saguenay, 1838-1971*, Montréal, Boréal, 1996, 635 p.

Le livre retrace l'évolution économique et démographique de l'espace saguenayen. Je commenterai surtout le volet démographique parce qu'en dépit du statut privilégié alloué à l'économique, c'est l'histoire démographique qui exploite les informations les plus inédites en études québécoises. Cette inversion a aussi pour but de mettre en relief la hiérarchie des valeurs vécues par les acteurs : leur choix de reproduire la vie en abondance paraît déterminer la mise en valeur de l'espace ; car si, par hypothèse, les couples de Charlevoix avaient pratiqué la limitation des naissances, certains de leurs enfants n'auraient pas essaimé le long de la rivière Saguenay au XIX^e siècle. Il en va de même des Saguenayens qui ont repoussé les marges de l'écoumène jusqu'au pourtour du lac Saint-Jean. Affirmer ainsi le primat du démographique sur l'économique, c'est expliquer qu'on a fait beaucoup d'enfants non pas pour devoir en établir plusieurs, mais pour se soumettre à la volonté des prêtres qui répétaient sans relâche – surtout aux femmes, au confessionnal – que telle était la volonté de Dieu.

Bouchard ne pouvait ignorer l'étiologie dominante qui accorde une place éminente à l'explication économique et géographique ou écologique. Mais il récuse, en dernière analyse, tout déterminisme et montre que la culture, à laquelle il annexe la religion, peut aussi induire des processus économiques. La preuve que la matérialité n'est pas le moteur de la croissance naturelle lui est fournie par le fait que les couples paysans ont adopté des pratiques contraceptives longtemps après l'apparition des pressions démographiques ; malgré les contraintes d'établissement, la grande majorité des femmes a continué de mettre au monde, jusqu'à la ménopause, un enfant presque tous les deux ans, intervalle caractéristique des régimes de fécondité dite naturelle. Parmi les premiers couples à avoir limité leur descendance, certains ont cessé d'avoir des rapports sexuels après que la famille eut atteint une taille jugée optimale. D'autres se sont dissociés de la morale catholique en recourant à une très ancienne pratique d'initiative masculine, le coït interrompu. Telle fut la singularité des Saguenayens qui a fait conclure à l'auteur dans un article de 1991 : « on ne connaît guère de population [...] où la pratique de la contraception se soit diffusée aussi tardivement (1946-1955 chez les cultivateurs, 1931-1935 chez les autres) » (ADH, 1991, p. 184). Le livre confirme que le refus « d'empêcher la

famille » caractérise aussi la classe ouvrière saguenayenne ; les couples formés entre 1930 et 1955 ont donné naissance à plus de huit enfants. C'est énorme.

Le volet contraceptif de la transition démographique saguenayenne a donc tardé sur le calendrier « normal » de l'Occident. La contraception d'arrêt, plus compatible avec l'abstention de rapports sexuels que la contraception d'espacement, s'est progressivement transformée en comportements moins chastes qui rejoignent les pratiques de la seconde révolution sexuelle occidentale des années soixante (Ed. SHORTER, *Naissance de la famille moderne*). La lente percée des valeurs hédonistes est d'abord attestée par la croissance des conceptions prénuptiales. Au seuil du XX^e siècle, trois premières naissances sur cent étaient le fruit de conceptions anténuptiales, un record de chasteté à l'échelle occidentale. Le nombre de conceptions avant le mariage double durant l'entre-deux-guerres. Il passe à huit pour cent premières naissances durant les années 1950, puis à neuf au cours de la décennie suivante. Ce changement est plus significatif que Bouchard semble le penser (p. 447). Il ajoute : « La courbe des naissances dites « illégitimes » connaît un mouvement encore plus discret, oscillant autour de 1 % », sans qu'il puisse poser l'hypothèse d'un sous-enregistrement notable. J'aurais aimé que soit souligné le rapport entre conceptions prénuptiales et naissances hors mariage. En régime catholique (les historiens de la sexualité en ont établi la preuve), les pressions des prêtres et des familles se sont conjuguées pour favoriser un mariage dit « de réparation ». Les couples qui ont conçu un premier enfant avant leur mariage ont-ils été les premiers à pratiquer une contraception exempte d'ascétisme dans le mariage ? Acculés à l'union matrimoniale pour légitimer un enfant, seraient-ils devenus les candidats par excellence des premiers divorces à la fin des années soixante ? Les époux qui refusèrent l'austérité proposée par le confesseur de leur conjointe furent-ils nombreux ? Ces situations ont-elles induit des processus de rupture du lien conjugal ? La presse du cœur reproduit le témoignage de femmes tiraillées entre le prêtre et l'appel à la joie des sens à partir de l'après-guerre (Édith MANSEAU, *Le courrier du cœur. Un indicateur culturel*, M.A., UQTR, 1985 ; Luc BELLERIVE, *Problèmes conjugaux et divorces...*, M.A., UQTR, 1996). Les travaux de Colette CARISSE et de Colette MOREUX corroborent ces hypothèses. Mais n'anticipons pas sur un présent qui n'intéresse pas encore l'auteur dont l'étude se concentre sur l'époque de la grande austérité.

Le recours systématique à l'analyse comparée autorise l'auteur à établir des liens de parenté culturelle avec d'autres populations. Je me demande s'il n'a pas, à son insu, gommé les différences. Car, entre les familles nombreuses de sept, huit, neuf enfants de communautés pionnières nord-américaines et les dix ou onze (l'auteur dit parfois douze) enfants mis au monde par les paysannes saguenayennes, il existe tout de même une différence appréciable. En supposant un intervalle intergénésisque moyen à peu près identique, à quoi faut-il attribuer la différence ? Ne peut-on pas faire l'hypothèse du mariage très précoce prêché à temps et à contretemps par les prêtres (cf. Jean GAUDEMEL, *Le mariage en Occident* ; J.-L. FLANDRIN, *Le sexe et l'Occident* ; R. PILLORGET, *La tige et le rameau. Familles anglaise et française, etc.*) auquel auraient souscrit les Saguenayens peut-être plus que toute autre population catholique ? Les prétendantes des fils établis sur des

terres consentent à l'aventure conjugale au tout début de la vingtaine (20 ans 6 mois, en moyenne). Si l'âge au premier mariage était, au Saguenay, plus bas qu'ailleurs, la fidélité de ces femmes aux prescriptions religieuses tiendrait non seulement aux nombreuses grossesses mais également au travail de reproduction biologique plus long que dans d'autres populations soumises à pareilles études. On sait par ailleurs que les Irlandaises catholiques se mariaient sensiblement plus tard que les Canadiennes-françaises, à Montréal durant la seconde moitié du XIX^e siècle (B. BRADBURY, Working families : age, gender, and daily survival in industrializing Montreal, p. 56). Les immigrantes issues de cette population ethnoreligieuse ont vraisemblablement perpétué en Amérique, à l'exemple du reste de l'Europe occidentale, la pratique du mariage tardif à laquelle – face aux pressions démographiques – les Irlandais sont restés fidèles jusque très tard au XX^e siècle (David A. WILSON, Les Irlandais au Canada, SHC, 1989, p. 4).

Bouchard concentre ses observations sur 6 623 familles paysannes dites complètes, concept clé de la méthode de reconstitution des familles. Les couples stériles (8 %) ne font pas partie du paysage, de sorte qu'on ignore s'ils ont eu recours à l'adoption. Les unions rompues par la mort avant la ménopause de l'épouse – étudiées par Danielle GAUVREAU – sont également mises en retrait dans le but, peut-on penser, de mieux saisir le comportement des conjoints susceptibles de choisir le refus de l'enfant. Sur le sort des veuves, l'auteur signale par ailleurs des traits culturels extrêmement utiles pour une histoire décontractée de la condition féminine. Celles-ci manifestent une sollicitude exceptionnelle pour l'établissement de leurs filles (p. 296). Certaines interprétations « voulant, par exemple, que les maris aient été prompts à déshériter la survivante par voie testamentaire dans l'éventualité où elle se remarierait » sont réfutées à l'aide d'un échantillon de 306 donations, où « il s'est trouvé seulement deux cas de ce genre » (p. 294).

L'étude de la corrélation entre fécondité et alphabétisation fournit un bon exemple d'histoire comparée où l'argumentation statistique occulte quelque peu l'étude du rapport aux contextes. Au Saguenay, l'alphabétisation a peut-être constitué un facteur d'hyperfécondité, contrairement à ce qui s'est produit dans d'autres populations. Cette conclusion au terme d'une revue exhaustive de la littérature historique révèle l'importance des valeurs religieuses transmises par l'école. Beaucoup d'épouses sachant lire devaient posséder *Le manuel des parents chrétiens* du grand-vicaire Alexis MAILLOUX (1801-1877), qui a survécu à son auteur jusqu'aux années 1940. Dans la troisième édition (1909), la table des matières est suivie de douze feuillets sur lesquels on pouvait inscrire, à raison d'une page par enfant, le nom, la date et le lieu de baptême, suivis de renseignements sur la première communion, la confirmation, le mariage et le décès. Minutieusement étudiée par Bouchard, la transmission égalitaire des avoirs familiaux au moment où les jeunes avaient besoin de capital pour fonder un foyer – l'héritage proprement dit constituant généralement un reliquat de peu de valeur – est aussi une pratique chrétienne que recommandait MAILLOUX, et qu'ont soulignée plusieurs historiens dont Bernard DEROUET – cité par l'auteur, André BURGUIÈRE et François LEBRUN (en collab., Histoire de la famille, 2, Colin, 1986, p. 66).

L'établissement de quatre, voire cinq fils se fait au prix de « stratégies » qui incluent le « service familial » et la « réallocation ». Celle-ci consiste à vendre le bien paternel puis à acheter de vastes espaces non défrichés que l'abondante main-d'œuvre familiale prépare à la culture. Quelque efficaces qu'aient été ces procès de reproduction familiale ou sociale, l'hyperfécondité fait en sorte que des jeunes, mais aussi des familles, choisissent l'émigration ou y sont contraints faute de trouver sur place des moyens de subsistance. Dix-sept pour cent des jeunes hommes, treize pour cent des jeunes filles quittent la région entre 1840 et 1940. Que moins de femmes s'en aillent explique sans doute qu'elles aient été plus nombreuses à choisir le célibat religieux. Si l'émigration avait eu moins d'ampleur, on aurait probablement assisté à la montée du célibat laïc dont la croissance, au Saguenay, s'amorce beaucoup plus tardivement qu'à Saint-Denis-de-Kamouraska, par exemple. Au début des années trente, MINER y avait observé qu'un quadragénaire sur quatre était célibataire, une femme sur trois (St. Denis..., Phoenix Books, 1963, n. 22, p. 88). Même s'il s'y trouvait nombre de veufs et de veuves, beaucoup étaient des célibataires de toujours. Il y manquait la ville industrielle qui, au Saguenay, même si elle fut peuplée en bonne partie par des « étrangers », accueillit un grand nombre de surnuméraires des campagnes.

On chercherait en vain dans ce livre les aspects contraignants de la famille très nombreuse. Il faudra bien y venir un jour. La pauvreté des équipements scolaires et le surpeuplement des écoles eurent des conséquences décisives sur le niveau d'alphabetisation, particulièrement bas, des Québécois. Bref, le Québec francophone des ressemblances avec l'ailleurs ne saurait faire oublier celui des différences largement imputables au respect exceptionnel du mode d'emploi catholique de l'existence.

Je n'ai rien dit à propos d'un chapitre convaincant sur la « co-intégration » et tant d'autres traitements nuancés de questions toujours situées dans le large contexte de la civilisation atlantique. Les travaux du Princeton European Fertility Project mettent en lumière les décalages du vieux continent en matière de recours à la contraception. Parmi les nombreuses monographies sur l'Amérique du Nord, je suis étonné qu'il n'y ait pas de référence aux 185 000 familles étudiées dans *Fertility and Change on the American Frontier : Adaptation and Innovation* (University of California Press, 1990) par Lee L. BEAN, Geraldine P. MINEAU et Douglas L. ANDERTON. Comme les Saguenayennes, les mormones de l'Utah, à l'époque pionnière, se mariaient très jeunes. Mais les femmes nées après 1860 ont reporté leur mariage à un âge plus avancé, puis se sont mises à la pratique d'une contraception d'espacement. Voilà deux notables différences par rapport aux Saguenayennes. Qui plus est, le mariage tardif des Irlandaises appartenant à la même confession comparé au mariage précoce des Québécoises démontre que ces dernières étaient exceptionnellement soumises aux vœux des prêtres.

L'espace me manque, et la nature même d'un compte rendu m'interdit de dire tout le bien que je pense de ce grand livre qui fait suffisamment reculer les frontières de l'inconnu pour le qualifier d'événement scientifique majeur de cette fin de siècle. Après tout, on dira peut-être que son auteur fut le seul chercheur

québécois de sa génération à se hisser au rang des leaders mondiaux dans son domaine.

Serge GAGNON

*Centre interuniversitaire d'études québécoises,
Université du Québec à Trois-Rivières.*

Yvan LAMONDE, *Ni avec eux ni sans eux. Le Québec et les États-Unis*, Québec, Nuit blanche, 1996, 124 pages.

Dans cet ouvrage, Yvan Lamonde nous livre le premier volet d'un plus vaste projet visant à réinterpréter l'histoire des relations du Canada français, puis du Québec, avec l'extérieur. L'hypothèse centrale qui encadre cette relecture est celle du métissage fondamental de l'identité québécoise, de son hybridation culturelle bien avant l'heure postmoderne. Globalement, il s'agit donc de revisiter les héritages français, américain, britannique et romain pour mieux les comprendre les uns par rapport aux autres et nuancer ce que les représentations traditionnelles de ces « emprunts » nous ont laissé.

Les transformations historiques de la perception québécoise des États-Unis sont revues et corrigées sous l'angle d'une question récurrente, celle de l'avenir des Canadiens français en Amérique du Nord. Car l'enracinement dans le sol américain pose obligatoirement la question des relations avec le géant étasunien. Cependant, ce qui intéresse Lamonde, c'est « l'américanité » du Québec – néologisme qui désigne le consentement conscient à l'appartenance continentale – bien plus que son américanisation, qui se ramène à la domination culturelle des États-Unis. Cela dit, sur le plan des représentations collectives canadiennes-françaises ou québécoises, les deux réalités sont souvent confondues et de même, sur le plan de l'analyse, leur distinction n'est pas non plus toujours aussi claire qu'on aurait pu le souhaiter. D'ailleurs, le titre de l'ouvrage exprime bien cette difficulté à penser le cas étasunien en tant que variante de quelque chose de plus vaste, l'américanité, et non comme le modèle à partir duquel juger le degré d'enracinement continental des autres sociétés américaines, dont le Québec.

Procédant d'une approche toute en finesse, la relecture proposée mesure la distance, progressivement décroissante, entre les faits empiriques qui annoncent l'américanité et les représentations collectives mais aussi, et sans qu'il y ait nécessairement recouplement, entre les perceptions des classes populaires et celles des élites. Sans obligatoirement suivre l'auteur dans toutes ses interprétations et conclusions, le lecteur que la question intéresse reconnaîtra néanmoins la richesse du travail, et appréciera l'abondance de la bibliographie et l'index des auteurs cités.

L'ouvrage est découpé en trois parties d'inégale longueur. Les deux premières retracent l'historique de la continentalité québécoise et se subdivisent chacune en